

#### PRÉSENTS :

- Madame ALENGRY Christelle, Chambre d'Agriculture 66
- Monsieur BADIN Pablo, Arbre et Paysage 66
- Monsieur BECEIRO Thierry, Caves Arnaud de Villeneuve
- Monsieur BEDOS Régis, Conseiller municipal, Saint-Hippolyte
- Madame CHING Jade, PNR de la Narbonnaise
- Madame DESMOUSSEAUX Marion, Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine
- Monsieur FALZON Nicolas, Agence de l'Eau RMC
- Monsieur FORMENTO Julien, Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- Madame GARCIA-VIDAL Madeleine, Maire, Saint-Hippolyte
- Madame GERBER Mariette, Adjointe au Maire, Treilles
- Madame GOUVRIT Florence, Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine
- Monsieur MARCOTTE Patrick, Adjoint au Maire, Saint-Hippolyte
- Monsieur POYART Jérôme, Communauté de communes Salanque Méditerranée
- Monsieur PASQUET Benoit, DDTM 66
- Madame FONBONNE Laurence, RIVAGE
- Monsieur ROBERT Julien, RIVAGE
- Madame MAILHEAU Marie, RIVAGE

#### EXCUSÉS :

- Monsieur ABELANET Pierre, Conseiller municipal, Fitou
- Madame ALQUIE Agnès, Chambre d'Agriculture de l'Aude
- Monsieur BAILLS Jean-Pierre, Président, Coopérative LA MELBA
- Madame BLANC Julie, Conseil Départemental 66
- Madame BRETON Marie, Adjointe au Maire, Leucate
- Monsieur COLMAIRE Patrick, Président Caves Arnaud de Villeneuve
- Madame COLIN Juliette, Arbre et Paysage 11
- Monsieur COPOVI Lilian, Président, Cave coopérative Cap Leucate
- Madame DEDEBANT, Adjointe au Maire, Opoul-Perillos
- Madame DEVELAY Anne-Marie, D.R.E.A.L. Occitanie
- Monsieur GILOT Fabien, GOR 66
- Monsieur GOT Alain, Maire, Saint-Laurent-de-la-Salanque
- Monsieur LA NOE Dany, Directeur, CIVAM Bio 66
- Madame LAMBERT-PELLETIER Julie, Coop de France Languedoc-Roussillon
- Monsieur LEDUC Thomas, DDTM 66
- Monsieur MACABIES Claude, Coopérative TERANEO
- Monsieur MORLON Francis, Directeur, LPO 11
- Madame MOUTAZAÏM Adeline, Directrice, Coopérative TERANEO
- Monsieur POURCELOT François, SAFER Occitanie
- Monsieur PY Michel, Président de la CLE du SAGE étang de Salses-Leucate
- Madame REKAS Laurence, Adjointe au Maire, Salses-le-Château
- Madame VIROT Christelle, Chambre d'Agriculture de l'Aude

#### ORDRE DU JOUR

- Finalisation – Validation du Diagnostic
- Présentation – priorisation des enjeux
- Discussion sur le travail à venir et questions diverses

**COMPTE-RENDU DE SÉANCE**

Madame Laurence FONBONNE, directrice de RIVAGE, remercie les personnes présentes de leur venue à cette réunion et excuse M. Michel PY, président de la CLE, retenu par une obligation de dernière minute.

Le diaporama joint présente les différents éléments à l'ordre du jour. Dans le compte-rendu ci-dessous sont développés les principaux commentaires et remarques.

**CONTEXTE :**

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie agricole sous l'égide de la CLE, une concertation est organisée avec l'ensemble des acteurs identifiés dans le domaine de l'agriculture sur le territoire que ce soit en commission ou en bilatéral.

Principes fondateurs de la démarche :

- Cohésion entre agriculture, biodiversité, qualité et quantité masses d'eau
- Cohérence des démarches de gestion - planification
- Périmètre SAGE + périmètre étendu aux communes PAEC

**1. FINALISATION DU DIAGNOSTIC**

Plan classique : A. DIAGNOSTIC + B. ENJEUX + C. OBJECTIFS / PRIORISATIONS + D. STRATEGIE / ACTIONS.

Le diagnostic a déjà été concerté, il est donc en phase de dernière relecture par la commission agricole (à noter il manque : les vigneron indépendants (demandes de RDV + échange doc), SAFER et Civam Bio.

**Principaux points :**

**Agriculture :**

- \* 3 points développés : surfaces, filières et pratiques.
- \* A partir du RPG 2019 : analyse des surfaces DECLAREES (officiel mais pas total).
- \* Prédominance des surfaces en vignes : entre 83% (Caves) et 58% (Leucate) de la SAU. + Arbo et maraichage (activité importante mais peu de surfaces).
- \* A noter la dynamique de l'élevage : prairies sur Habitats IC avec ouverture des milieux = très intéressants. Les éleveurs sont peu nombreux donc faciles à motiver et il existe une bonne dynamique d'installation.

**Agriculture et environnement :** description des démarches (UE+ nationales + locales), des MAEC et des évolutions des pratiques.

- \* A noter avec les mesures Bio sur tout le bassin-versant en 2020 plus de 1000 ha engagés en MAEC.
- \* Mesures types :
  - Réduction ou suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse.
  - Gestion des milieux remarquables par l'adoption de pratiques de pâturage raisonnées, par l'ouverture mécanique et/ou manuelle et l'entretien des milieux en déprise.
  - Entretien des éléments structurants du paysage.

**2. PRESENTATION DES ENJEUX**

Rappel pour l'élaboration des Enjeux :

- \* Interaction entre agriculture et environnement (et non agriculture et économie)
- \* Ce qu'on risque de perdre ou ce qu'on peut restaurer

Les enjeux présentés ont été prédéfinis à partir des AFOM travaillés en commission, des enjeux des anciens PAEC et de la concertation actuelle.

On part sur 13 enjeux :

\* 11 classiques portant sur l'Eau, les ZH et la biodiversité

\* et 2 transversaux : 1 stratégique et global sur le changement climatique (exp . : "comment on s'adapte à la sécheresse ?") + 1 concret et localisé à l'exploitation sur les changements de pratiques (exp. : "comment on règle la nouvelle machine ?").

#### Cartes de zones prioritaires SAGE :

C'est une priorisation est un peu en avance, mais on profite de la concertation en place pour être en phase avec le calendrier des PAEC. A noter que les conditions ne sont pas connues : donc le zonage proposé est "large" et avec des enjeux qui se superposent.

- L'Agence de l'Eau propose d'ajouter dans la carte prioritaires EAU, les périmètres des Zones stratégiques pour ressource en eau qui seront une des conditionnalités de co-financement de l'Agence.  
Ça sera fait dès que l'Agence de l'Eau nous aura fait parvenir les couches sur la zone du karst.

#### Priorisation des enjeux :

Proposition d'un travail de réflexion pour la commission de ce jour sur la priorisation des enjeux proposés. De 1 (le plus fort) à 13 (le plus faible), certains enjeux peuvent être d'égale importance.

Résultats de la synthèse des priorisations proposées par les différents acteurs présents dans le tableau ci-après :

	Enjeu agro-environnemental	Somme	Classement
<b>A</b>	Salinisation des terres agricoles et des roselières	59	<b>10</b>
<b>B</b>	Disponibilité de la ressource en eau souterraine	45	<b>4</b>
<b>C</b>	Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)	48	<b>6</b>
<b>D</b>	Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)	29	<b>1</b>
<b>E</b>	Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)	47	<b>5</b>
<b>F</b>	Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)	31	<b>2</b>
<b>G</b>	Fonctionnalité des zones humides	50	<b>7</b>
<b>H</b>	Ouverture des milieux naturels	50	<b>7</b>
<b>I</b>	Disponibilité des friches sur les secteurs à fort enjeu pour l'avifaune	58	<b>9</b>
<b>J</b>	Présence et pertinence des IAE (haies, bandes enherbées, etc.)	51	<b>8</b>
<b>K</b>	Richesse de la mosaïque des milieux naturels	64	<b>11</b>
<b>L</b>	Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique	41	<b>3</b>
<b>M</b>	Adaptation des pratiques culturelles face aux spécificités environnementales	41	<b>3</b>

- A la demande de la CCCSM, le tableau sera mis à disposition pour pouvoir donner une réponse plus globale des structures invitées en commission agricole, et non pas que de la personne présente.
- A noter que lors des discussions en bilatéral, les enjeux sur l'adaptation au changement climatique ressortaient aussi prioritairement pour les partenaires.

#### Echanges et remarques :

- Proposition de la CA 66 : regrouper les enjeux portant sur l'ouverture des milieux (G-H-I), même si derrière on vise plusieurs objectifs et actions différentes suivant qu'on se trouve en zone humide, prairies sèches ou friche avifaunistique.  
Ça sera fait car c'est très pertinent.
- Reformulation de l'enjeu K "Richesse de la mosaïque des milieux naturels" en "Richesse de la mosaïque des milieux" car concerne aussi les terres agricoles où la diversité est aussi importante.
- M et N formulés comme des objectifs, donc reformulation et fusion "Avantage d'une agriculture innovante et performante face aux changements climatiques et environnementaux".
- Suite à l'intérêt des discussions Julien ROBERT propose d'inscrire aussi la dynamique de la gouvernance dans les enjeux. Une proposition est formulée : "Activité et cohésion de la concertation entre l'agriculture et l'environnement".
- Mme Gerber, élue, propose d'inscrire la résilience de la ressource alimentaire.  
C'est un enjeu important, mais un peu hors sujet par rapport à des enjeux agro-environnementaux (plus agro-économiques).
- Agence de l'Eau propose d'ajouter la gestion des effluents.  
C'est plus un objectif, voire une piste d'action, pour atteindre une bonne qualité des masses d'eau. Donc ça sera plutôt fait dans les chapitres suivants.

Donc en résumé les enjeux concertés sont :

- A. Salinisation des terres agricoles et des roselières
- B. Disponibilité de la ressource en eau souterraine
- C. Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)
- D. Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)
- E. Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)
- F. Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)
- G. Présence et pertinence de milieux naturels ouverts
- H. Présence et pertinence des IAE (haies, bandes enherbées, etc.)
- I. Richesse de la mosaïque des milieux
- J. Avantage d'une agriculture innovante et performante face aux changements climatiques et environnementaux
- K. Activité et cohésion de la concertation entre l'agriculture et l'environnement

### 3. DISCUSSION SUR LE TRAVAIL À VENIR

#### DIAGNOSTIC :

Intégration des derniers compléments à ajouter avec les échanges des derniers jours avant réunion (phytosanitaires par communes et arboriculture).

Pour la relecture du document par la commission, proposition :

**un délai de 3 semaines : soit jusqu'au 8 avril**

#### ENJEUX :

Pour la priorisation des enjeux par les structures sera sur la nouvelle formulation et sur le même délai que pour le diagnostic :

**un délai de 3 semaines : soit jusqu'au 8 avril**

#### OBJECTIFS :

En ce qui concerne l'écriture du document, le prochain travail portera sur la partie "Objectif".

Rapide exercice en commission à partir des enjeux : écriture des objectifs priorisés:

En premier, atteinte du bon état chimique des eaux

1. Maintien ou restauration de la qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)
2. Maintien ou restauration de la qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)

Puis le changement climatique et l'agriculture

3. Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique
3. Adaptation des pratiques culturelles face aux spécificités environnementales

Avec l'atteinte de l'équilibre quantitatif de la ressource en eau

4. Maintien ou restauration de la disponibilité de la ressource en eau souterraine

Autres éléments sur le bon état des masses d'eau : atteinte du bon état trophique des eaux

5. Maintien de la qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)
6. Maintien ou restauration de la qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)

Bon État de conservation des milieux

7. Maintien ou restauration des fonctionnalités des zones humides par une gestion agricole adaptée
7. Maintien ou restauration de l'ouverture des milieux naturels par une gestion agricole adaptée
8. Gestion des friches sur les secteurs à fort enjeu pour l'avifaune
9. Gestion des IAE (haies, fossés, bandes enherbées, etc.) (gestion et implantation localisée de manière pertinente)
10. Maintien ou restauration des mosaïques des milieux naturels
11. Maintien des flux d'eau douce pour limiter la salinisation des terres

A ajouter : maintien d'une bonne gouvernance sur le territoire ?

Quelques remarques en complément :

- CA 66 : en vue des futurs PAEC une réunion est prévue en avril pour identifier les futurs porteurs de projets.
- CCCSM : les élus sont en train de définir une stratégie pluriannuelle où seront définies des actions sur l'agriculture notamment à travers le développement économique (secteur le plus important avec le tourisme).
- Un Doodle sera fait pour les prochaines réunions